

Notice d'information client

Cher client,

La notice suivante est importante. Elle est destinée à vous informer. Le questionnaire médical permet à celui qui va vous prendre en charge de détecter au préalable d'éventuels risques. Grâce à l'accord que vous aurez donné par écrit, vous autorisez cet intervenant à enlever votre tatouage. Vous souhaitez faire enlever une partie ou la totalité d'un tatouage. Retirer un tatouage est toujours plus difficile que d'en faire un. Selon que le tatouage a été effectué par des professionnels ou des amateurs, il peut être plus simple ou au contraire plus difficile d'accéder à la couleur puisque les tatouages réalisés par des amateurs se trouvent souvent dans des couches épidermiques plus profondes ou que le tissu épidermique est déjà bien cicatrisé grâce aux traitements laser effectués au préalable sous l'épiderme. On peut enlever les tatouages par différents procédés. Durant l'entretien, les méthodes vous ont été expliquées une à une. Méthode chirurgicale de la greffe. Dermabrasion (élimination de la couche superficielle de la peau). Traitement laser IPL (méthode dite des lampes laser). Traitement laser classique. Retrait du tatouage sans laser (méthode SKINIAL). Comme, en règle générale, les raisons pour lesquelles vous souhaitez faire enlever votre tatouage sont d'ordre esthétique, les coûts ne sont pas pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

Traitement La méthode SKINIAL® d'enlèvement de tatouage est un procédé breveté, cosmétique, grâce auquel on peut enlever toutes sortes et tous coloris de tatouages. Ce procédé repose sur une solution d'acide lactique diluée, un liquide physiologique produit par le corps lui-même (courbatures) et éliminé par celui-ci sans résidus (métabolisme). Le traitement provoque en général des douleurs moindres que lors de la réalisation d'un tatouage. Bien sûr, chacun a sa propre perception de la douleur et sur certaines parties du corps, le traitement peut être plus douloureux. Avec un appareil de micropigmentation, soit jusqu'à vingt petites zones de votre tatouage sont traitées l'une après l'autre et côte à côte (méthode SKIN-DO-MA®), soit la zone de traitement est percée (méthode FAD'it-SAFE®). L'épiderme est soit rugueux, soit perforé, et le sérum d'enlèvement est versé sur la zone. La cicatrisation des petites blessures est généralement sans cicatrice. Le liquide éliminatoire amène les macrophages (cellules infiltrant les tissus) à se détacher des particules colorées (pigments) qu'ils ont jusqu'alors enveloppées, faisant en sorte que le corps ne puisse pas « reconnaître » et expulser la molécule de couleur. Le mécanisme naturel de guérison qui suit – et notamment le drainage vers l'extérieur du corps par la lymphe - ramène, d'une part, les cellules épidermiques retirées et d'autre part la molécule de couleur rejetée à la surface de la peau, où elles se regroupent sous forme de croûte, se solidifient, puis finissent par tomber. Le temps de guérison pourra prendre entre six et dix semaines (Attention : cela peut durer plusieurs mois en fonction l'hygiène de vie individuelle du type de peau et de l'état du système immunitaire). Dans des cas rares, en particulier en raison des troubles de guérison, cela peut durer jusqu'à plusieurs mois. Pour les personnes à mauvaise régénération ou en cas de non-respect des instructions concernant les soins post-traitement (voir ci-dessous), des rougeurs peuvent persister plus durablement sur les parties traitées. Déjà durant la phase de guérison après la chute de la croûte, il est conseillé d'enduire les parties traitées avec la crème cicatrisante SCARE CARE CREAM, afin d'accélérer nettement la guérison, d'hydrater la peau et de lui apporter des substances traitantes. L'intervenant décide au cas par cas si et à quel moment le procédé de guérison est avancé au point de pouvoir mettre en place une nouvelle séance destinée à poursuivre le retrait. Un rythme de traitement plus rapide met en péril la réussite de l'ensemble et peut augmenter le risque de formation d'une cicatrice. C'est pourquoi un tatouage doit être retiré progressivement. Cela signifie que le nombre de traitements augmente en fonction de la taille du tatouage. L'intervenant établira sans engagement une estimation de la durée pour chaque client. Même si, en principe, toute taille de tatouage peut être traitée, la probabilité que se forment des cicatrices augmente nettement avec le retrait de tatouages relativement gros. Pour les tatouages mal faits (trop profonds ou irréguliers), une ombre peut persister en profondeur après la fin du traitement, conséquence de la pénétration de particules de couleurs dans des couches assez profondes de l'épiderme, qui n'est pas à imputer à la méthode de retrait.

Traitement préalable au laser Au cas où, auparavant, des traitements au laser n'auraient pas donné satisfaction, il faut voir au cas par cas si notre méthode peut être appliquée, et avec quel traitement complémentaire. Cela est vrai en particulier lorsque suite à un traitement laser sans succès, une forte cicatrice est restée sur ou sous la peau (en partie invisible). Un traitement par notre méthode de telles parties couvertes de cicatrices n'est pas recommandé et ne donnera des résultats que dans des cas exceptionnels.

Risques et effets indésirables (information conforme à la loi) Comme toute méthode active, ce traitement présente lui aussi des risques et des effets indésirables. Comme il est relativement récent, les éventuels effets indésirables n'ont pas tous été étudiés. Chez les personnes très sensibles, il peut y avoir des réactions au niveau de la circulation sanguine. Des hémorragies ou les saignements dus à des atteintes des vaisseaux sont rares. Les inflammations de la blessure entraînent rarement des douleurs, de la fièvre ou des inflammations des voies limbiques ou des nœuds limbiques correspondants. Les coloris utilisés pour le tatouage peuvent entraîner, lorsqu'on les libère ou qu'on les enlève, des réactions allergiques et des cicatrices hypertrophiées. En cas de difficultés de guérison ou de prédispositions correspondant à celles évoquées ci-dessus, une prolifération de cicatrices douloureuses ou gênantes esthétiquement (cicatrice hypertrophiée, chéloïde) peut apparaître, ainsi que des taches. Ces taches peuvent rester durablement dans de rares cas. Plus il y a de pigments dans la peau (peau foncée ou bronzée), plus le risque de formation de taches est important. Mais, même en l'absence de complications, il peut y avoir, chez certains patients, des cicatrices gênantes, voire très disgracieuses que l'on peut essayer d'améliorer avec des mesures traditionnelles (crèmes, massages). En cas d'allergie ou d'hypersensibilité (par exemple à des médicaments, des produits désinfectants, au latex), des réactions allergiques comme enflures, des démangeaisons, des éternuements, de l'eczéma, des vertiges ou des vomissements peuvent apparaître, ainsi que d'autres réactions relativement légères du même genre. En littérature il a été rapporté que les infections et les dégâts localisés sur les tissus (nécroses et/ou irritations/inflammations veineuses) peuvent entraîner des dégâts nerveux passagers, voire, très rarement, durables (douleurs, paralysies) mais ces effets secondaires n'ont pour l'instant pas été observés après un traitement SKINIAL. Dans de rares cas, le résultat escompté peut ne pas être atteint malgré une application minutieuse et correcte du traitement, et l'état peut même être aggravé. Des affections de la peau comme l'acné ou l'herpès peuvent être activées par le traitement. Chez les fumeurs, l'irrigation sanguine de l'endroit traité peut être temporairement très détériorée, et le risque de difficultés de guérison peut de ce fait considérablement augmenter. Des douleurs apparaissant au bout de deux jours ou plus tard à l'endroit traité, et peuvent être le signe d'une infection. Dans ce cas, consultez immédiatement un médecin et informez-nous. Comme pour tout médecin, le praticien ne doit pas le succès, mais le meilleur traitement, selon les connaissances les plus récentes, conformément à nos directives de traitement.

Questionnaire médical et accord écrit

Comment avez-vous entendu parler de nous ? _____

Prénom et nom : _____ Date de naissance : _____

Rue: _____

Code postal : _____ Localité : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de portable : _____

Profession : _____ E-Mail : _____

Questionnaire de santé

Cette partie sert à évoquer les informations médicales qui sont importantes pour le retrait de votre tatouage.
Souffrez-vous d'une des maladies suivantes ?

- | | | | | | |
|---|---|----------------------------|---|--|---|
| • Eczéma/psoriasis | ☐ Oui ☐ Non | • Maladie sanguine | ☐ Oui ☐ Non | • Cancer | ☐ Oui ☐ Non |
| • Diabète sucré | ☐ Oui ☐ Non | • Épilepsie | ☐ Oui ☐ Non | • Maladies auto-immunes | ☐ Oui ☐ Non |
| • Maladie du système circulatoire, forte/faible pression artérielle | ☐ Oui ☐ Non | • Fumez-vous ? | ☐ Oui ☐ Non | • Infections chroniques (Hep B,C, HIV ...) | ☐ Oui ☐ Non |
| • Choc anaphylactique | ☐ Oui ☐ Non | | | • Avez-vous des allergies ? | ☐ Oui ☐ Non |
| • Autres maladies ? | ☐ Oui ☐ Non | Si oui, lesquelles ? _____ | | | |

• Prenez-vous des médicaments ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, lesquels ? _____

• Nom et adresse du médecin traitant _____

Pour les femmes : • Êtes-vous enceinte ? ☐ Oui ☐ Non

Détails au sujet du tatouage

Ancienneté du tatouage : _____ Où se trouve le tatouage : _____

Description : _____ Taille (en cm) _____

• Fait par un professionnel : ☐ Oui ☐ Non

Référence de l'encre utilisée (si vous le savez) _____

• Traitements préalables pour le retrait : ☐ Oui ☐ Non Quand: ____/____/____ A quelle fréquence : _____

Explications complémentaires : _____

Détails à propos de votre peau

• Hyperpigmentation : ☐ Oui ☐ Non Cicatrices : _____

• Signes particuliers (taches de naissance, taches de rousseur, etc.) ☐ Oui ☐ Non _____

Avez-vous déjà eu les problèmes suivants ?

• Difficultés de guérison avec formation de cicatrices ☐ Oui ☐ Non

Autres (merci de les décrire) : _____

A remplir par le client

Vous avez choisi de faire enlever votre tatouage chez SKINIAL et opté pour l'efficacité de notre méthode. Nous vous assurons que nos praticiens sont suffisamment formés, bénéficient de formation permanente et agissent avec la plus grande minutie. En remplissant ce qui suit, vous donnez votre accord pour le retrait du tatouage.

- Le déroulement du traitement a été suffisamment expliqué ☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous compris la grande importance du suivi après traitement ? ☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous compris la teneur de l'entretien ? ☐ Oui ☐ Non
- L'information écrite à destination du client vous a-t-elle été remise (pages 1 et 5) ? ☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous eu suffisamment de temps pour rendre votre accord écrit ☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous été suffisamment informé par oral des différents problèmes évoqués dans le point 1 ? ☐ Oui ☐ Non

J'ai compris le déroulement et les risques potentiels liés à la méthode SKINIAL et j'accepte le traitement. Je n'ai pas reçu de garanties concernant le résultat du traitement. Je conçois que plusieurs traitements puissent être nécessaires pour arriver aux résultats escomptés, dans la mesure où ces derniers peuvent être atteints. Je m'engage à ne tenir pour responsable ni le praticien, ni SKINIAL ou le fabricant en cas de dommages. Cela ne vaut pas pour les dommages qui pourraient être prémédités ou commis par négligence

- J'accepte que des photos de l'endroit tatoué, prises avant et après le traitement, soient utilisées à des fins publicitaires.
☐ Oui ☐ Non

J'ai révélé au personnel de SKINIAL les antécédents, les intolérances et les prises de médicaments, renseignements utiles au regard du traitement. En cas de rétention d'informations pouvant entraîner des dommages sur la santé et même sur la vie du client ou du personnel du centre, des poursuites pénales peuvent être engagées par SKINIAL.

- Réalisation du test de tolérance ☐ Oui ☐ Non
- J'ai reçu le papier concernant les soins post-traitement ☐ Oui ☐ Non

J'ai renoncé au test de tolérance (signature du client) tout en connaissant les risques de ne pas passer par le patch-test

Confidentialité :

Toutes les données personnelles et informations contenues dans ce questionnaire sont confidentielles et sont stockées et utilisées uniquement pour la documentation juridique et l'évaluation des risques de traitement. Nous stockons vos données sur notre serveur et sauvegardons les données sur DROPBOX. Leur publication ne peut être exécutée que dans des conditions juridiques strictes et uniquement auprès des autorités ou des professions qui, à leur tour, sont tenues de garder le secret (médecins, avocats, tribunaux). Vos données ne seront à aucun moment tiers non autorisé. Si nous effectuons des évaluations à des fins médicales ou scientifiques, les données seront utilisées de manière anonyme. Cependant, vous pouvez toujours demander des informations ou la suppression de vos données de notre part (info@skinial.com). Cependant, les exigences de conservation statutaires ne sont pas affectées. D'autres règles de confidentialité peuvent être consultées sur notre site Web www.skinial.com sous "Politique de confidentialité".

En signant, vous reconnaissez les règlements ci-dessus et acceptez :

Date/Heure

Durée de l'entretien

Signature du client

Signature de l'intervenant

IMPORTANT : Soins après le traitement

1. Gardez la partie traitée au sec !



2. Pas d'exposition intense au soleil !



3. Pas de frottements (vêtements, ceinture, bijoux), ne pas gratter, laisser à l'air libre.



4. Seulement après la chute de la croûte, appliquer **SCARE CARE CREAM** pour une bonne guérison et hydratation, et pour que la peau se régénère mieux.

Effets secondaires

- Sensation de brûlures, démangeaison sont des possibles hyper réaction du système immunitaire.
- Des rougeurs importantes sur la surface traitée sont normales et dépendent de votre capacité de guérison individuelle. Elles disparaissent, au plus tard au bout de plusieurs mois.
- Une inflammation est le résultat d'une contamination de l'extérieur. Utilisez **H2O MEDICLEAN**.

Si vous avez des questions contactez d'abord votre conseiller(ère) SKINIAL.